



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02729

Numéro SIREN : 790 641 856

Nom ou dénomination : 1806

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 75597



1707567901

DATE DEPOT : 2017-07-24

NUMERO DE DEPOT : 2017R075597

N° GESTION : 2013B02729

N° SIREN : 790641856

DENOMINATION : 1806

ADRESSE : 6 rue Robert Estienne 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2017/05/24

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

1806  
Société par Actions Simplifiée au capital de € 55 690  
Siège Social : 6 rue Robert Estienne 75008 PARIS  
RCS PARIS N° 790 641 856

23 7725

PG 24-5-17  
OC  
Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
le déposé le :

24 JUL. 2017

Sous le N° : 25597  
ORDINAIRE

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 24 MAI 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre mai, à dix heures, les associés de la Société 1806, société par actions simplifiée au capital de € 55 690, dont le siège social se situe 6 rue Robert Estienne 75008 PARIS, se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jonathan HABERSZTRAU, Président.

Madame Laure COLLIN remplit les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié du capital social.

En conséquence, l'assemblée générale ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- la feuille de présence,
- les projets de résolutions soumis à l'assemblée,
- un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant.
- 2/ Questions diverses.
- 3/ Pouvoirs.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première Résolution

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Commissaires aux Comptes pour une durée de six exercices, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2016 et jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- titulaire : Monsieur Michaël SARFATI 18 rue Greffulhe 92300 Levallois-Perret
- suppléant : Monsieur Guillaume BELLAICHE 25bis rue de Paris 92100 Boulogne Billancourt

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

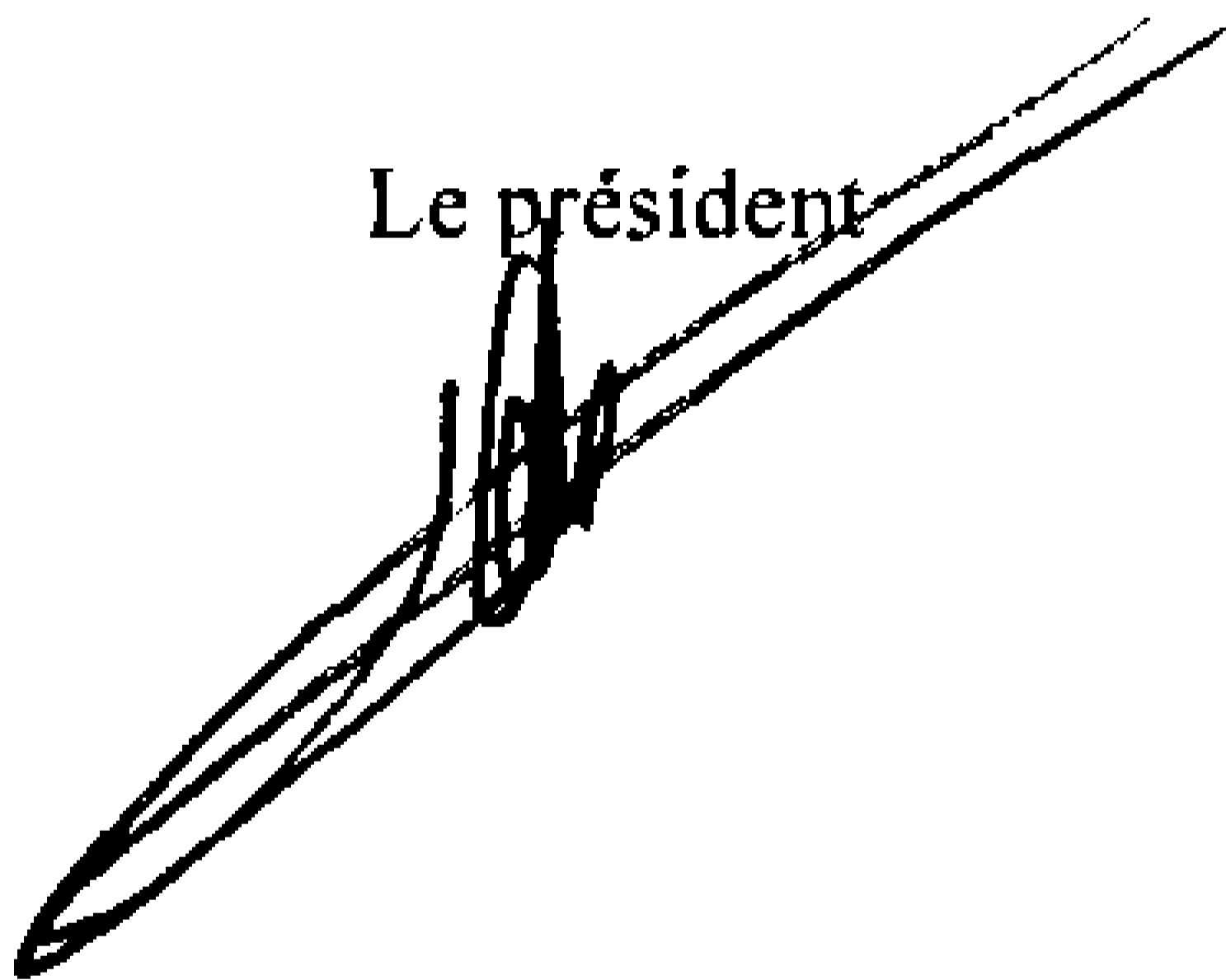
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité en résultant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le président



La secrétaire

